



CONTACT

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Secrétariat général - Dies academicus
Faubourg de l'Hôpital 41, CH-2000 Neuchâtel

Tél. +41 (0)32 718 10 99
contact.dies@unine.ch - www.unine.ch/dies

unine
Université de Neuchâtel

L'UNIVERSITÉ, FIGURE DU PATRIMOINE CANTONAL

2023

dies academicus

4 novembre 2023, 10h

Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel
www.unine.ch/dies

unine
Université de Neuchâtel



© Université de Neuchâtel / Neuchâtel (Suisse) / Photographie: Unine

Introduction musicale

Swiss song - Composition originale de Lorelei Coker

Allocution de M. Kilian Stoffel

Recteur de l'Université de Neuchâtel

Allocution de M. Corentin Cossettini

Étudiant, Bachelor en sciences économiques

Intermède musical

Sonate k.531 en mi majeur - Domenico Scarlatti

Allocution de M. Didier Berberat

Président du Conseil de l'Université


Allocution de Mme Crystel Graf

Conseillère d'Etat, cheffe du Département de la formation, de la digitalisation et des sports

Intermède musical

Poème musical – Composition originale de Lorelei Coker

COLLATION DES DOCTORATS HONORIS CAUSA

 **M. Jacques Bujard**
Faculté des lettres et sciences humaines

 **M. John Doherty**
Faculté des sciences

 **M. Pierre Tercier**
Faculté de droit

 **Mme Andréa M. Maechler**
Faculté des sciences économiques

Allocution de Mme Andréa M. Maechler
Discours de réponse au nom des récipiendaires

M. JACQUES BUJARD

Jacques Bujard, spécialiste de l'époque médiévale, est actif depuis bientôt cinquante ans comme archéologue du bâti en Suisse romande, et plus particulièrement dans le canton de Neuchâtel. Il a fait preuve d'un engagement personnel exemplaire sur plusieurs plans, en tant que gestionnaire de fonds publics et privés destinés à la conservation et mise en valeur de biens historiques, comme interlocuteur et représentant des autorités fédérales, cantonales et communales, comme collaborateur d'institutions prestigieuses (Laténium, Société d'histoire de l'art, Commission fédérale des monuments historiques), comme partenaire d'associations privées, et comme chargé d'enseignement dans plusieurs universités romandes, y compris Neuchâtel où il a mené de nombreux projets avec des étudiantes et des étudiants. D'une grande rigueur scientifique, largement reconnue par ses pairs, M. Bujard fait aussi preuve d'un réel talent de communicateur et de vulgarisateur.

M. PIERRE TERCIER

Enfant de Fribourg, le Professeur Pierre Tercier y obtient son brevet d'avocat en 1969 et son doctorat en droit en 1971. Après des séjours de recherche à Hambourg puis Cambridge, il revient à Fribourg, où il est nommé professeur en 1973 et enseigne le droit civil, le droit des obligations et le droit commercial jusqu'en 2008. Membre de la Commission fédérale des cartels, puis de la Commission fédérale de la concurrence, il préside la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale à Paris de 2006 à 2008. Il est invité auprès de nombreuses universités en Suisse et en Europe pour y enseigner le droit comparé de la concurrence et des affaires, y compris à Neuchâtel. Sa production scientifique brille par sa quantité et sa qualité. Ses ouvrages majeurs ont marqué et marquent encore la doctrine suisse ainsi que plusieurs générations de juristes.

M. JOHN DOHERTY

John Doherty est un citoyen australien né en 1955. Il est titulaire d'un Bachelor en géophysique de l'Université du Queensland (1975), où il a également obtenu un doctorat en physique (1987). Il a travaillé comme chercheur à l'Université James Cook du Queensland du Nord de 1987 à 1991. Par la suite, jusqu'en 1995, il a été hydrologue principal des eaux souterraines au Ministère des ressources naturelles du Queensland. Il a également occupé des postes dans de nombreuses universités, travaillé pour les gouvernements australien et américain ainsi que pour l'industrie privée. En tant que fondateur de Watermark Numerical Computing, entreprise basée en Australie, il se spécialise dans le conseil, la recherche, le développement de logiciels et l'éducation liés aux modèles dédiés à l'aide à la décision pour la gestion de l'environnement ainsi qu'aux études d'impact.

MME ANDRÉA M. MAECHLER

Après des études d'économie à l'Université de Toronto et à l'HEID Genève, Andréa M. Maechler obtient son doctorat en économie internationale à l'Université de Californie à Santa Cruz en 2000. Son impressionnante carrière la conduit dans de nombreuses organisations internationales de premier plan : FMI, OCDE, OMC. En 2015, elle est nommée à la Direction générale de la Banque nationale suisse. Première femme à occuper ce poste, elle est chargée de la mise en œuvre opérationnelle de la politique monétaire de la banque centrale helvétique, conduit des projets visant à améliorer la cybersécurité et à renforcer la résilience des infrastructures du marché financier suisse, et apporte une contribution substantielle au développement d'un système de paiement sans numéraire efficace, sûr et à l'épreuve du temps. En 2023, elle devient directrice générale adjointe de la Banque des règlements internationaux à Bâle.



Lorelei Coker

Lorelei Coker a débuté dans la classe d'Aurore Dumas à Neuchâtel. Elle poursuit actuellement ses études à la HEM de Genève, dans le but d'obtenir un Master d'interprétation.

Elle vient d'obtenir le prix du public au concours international de harpe Martine Géliot à Fontainebleau. Elle se produit régulièrement comme soliste et concertiste. Depuis septembre 2021, elle enseigne à l'Académie de Musique MCA à Neuchâtel.

